

## Pourquoi nous contacter ?

- ➔ Vous souhaitez en savoir plus sur les soins palliatifs et l'accompagnement...
- ➔ Vous voulez mieux connaître les droits des malades en lien avec la fin de vie...
- ➔ Vous voulez réfléchir sur la maladie grave la fin de vie, la mort ou le deuil...
- ➔ Vous êtes en deuil et l'absence de l'être cher est difficile à vivre...
- ➔ Vous souffrez d'une maladie grave, vous êtes confronté(e) à celle d'un proche, il est peut-être même en fin de vie...
- ➔ Vous souhaitez adhérer à JALMALV...
- ➔ Vous souhaitez devenir bénévole JALMALV comme accompagnant ou non...

## Nos coordonnées

- ➔ **JALMALV DIJON**  
Maison des Associations – Boîte E7  
2 Rue des Corroyeurs  
21000 DIJON

Tél : 03 80 41 87 18

Mail : [jalmalv.dijon@wanadoo.fr](mailto:jalmalv.dijon@wanadoo.fr)

Permanence : Mercredi de 17 à 19h

Retrouver JALMALV Dijon sur le Site de la fédération JALMALV : [www.jalmalv.fr](http://www.jalmalv.fr)  
Rubrique JALMALV dans votre région.

## Comment nous soutenir ?

- ➔ En adhérant à JALMALV Dijon.
- ➔ En faisant connaître notre mouvement et l'intérêt que vous lui portez.
- ➔ En apportant vos compétences et en devenant bénévole.
- ➔ En nous accordant votre aide financière.



## Nos partenaires financiers



Fleurey-sur-Ouche



Pouilly-en-Auxois



ROTARY DIJON  
TOISON D'OR



Imprimé à VIGNY - Fontaine les Dijon - JALMALV 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique



## Qu'est-ce que JALMALV Dijon ?

- ⇒ **JALMALV : Jusqu'à la mort accompagner la vie**
- ⇒ **JALMALV Dijon** est une association **laïque à but non lucratif**
  - appartenant à la fédération nationale JALMALV
  - membre de la SFAP : Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, toutes deux reconnues d'utilité publique.
- ⇒ Elle regroupe des personnes issues de toute la société soucieuses de développer des **liens de solidarité dans le respect des valeurs portées par le mouvement des soins palliatifs**.
- ⇒ Elle dispose d'une **antenne dénommée « En Auxois »** sur les cantons de Pouilly-en-Auxois et d'Arnay-le-Duc.
- ⇒ Elle a été confirmée comme **œuvre d'intérêt général** le 26 mars 2012.



## Notre projet associatif

Il s'organise autour d'un double objectif :

- ⇒ **Agir dans la société** pour faire évoluer les attitudes face à la maladie grave, au grand âge, à la mort et au deuil, c'est-à-dire resocialiser la mort.
- ⇒ **Accompagner** les personnes atteintes de maladie grave, les personnes âgées fragilisées, les personnes en fin de vie, et leurs proches, ainsi que les personnes en deuil.

## Nos valeurs

- ⇒ **La dignité**  
Définie dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, **la dignité est inhérente à la personne humaine** et inaliénable ; elle ne se perd pas.  
Le regard que nous portons sur l'autre est essentiel pour confirmer tout être humain dans sa dignité jusqu'à la mort.
- ⇒ **Le respect de la vie : La mort fait partie de la vie**  
**La personne qui va mourir est toujours « un vivant ».**  
Toute personne, quelle que soit sa situation physique, psychique et sociale, est un être humain à part entière, jusqu'au bout de sa vie.  
Accompagner implique le **respect inconditionnel de la personne**.
- ⇒ **Le refus de l'injection à visée létale**  
**Nous œuvrons au développement des soins palliatifs et de l'accompagnement** parce qu'ils offrent aux malades et aux proches une alternative à l'euthanasie.  
Ils permettent à la personne malade et à ses proches de vivre la fin de vie sans avoir à la précipiter ni la prolonger par une obstination déraisonnable.
- ⇒ **La laïcité**  
**La laïcité** est une composante du bénévolat JALMALV dans le respect des croyances et convictions de la personne accompagnée.
- ⇒ **La solidarité**  
Le bénévole JALMALV représente la société. Il restitue à la mort sa dimension sociale en établissant, dans la gratuité, un **lien de solidarité** avec la personne qu'il accompagne.

## Nos actions

- ⇒ **Recruter, former, soutenir des bénévoles** en vue d'exercer les missions de bénévolat de l'association.
- ⇒ **Accompagner, à leur demande**, les personnes fragilisées par la maladie grave, le grand âge, la fin de vie et **offrir un soutien** à leurs proches, à ceux qui les soignent ainsi qu'aux personnes en deuil :
  - en **établissements** sanitaires ou médico-sociaux
  - à **domicile**
  - au **siège social de l'association** :
    - \* par téléphone, à la permanence ou sur rendez-vous
    - \* et, pour les personnes en deuil, sur rendez-vous spécifique.
- ⇒ **Assurer le fonctionnement de l'association** en vue de réaliser le projet associatif.
- ⇒ **Organiser**, à leur demande, un **soutien aux équipes soignantes et/ou éducatives** confrontées à la fin de vie d'un résident de leurs institutions.
- ⇒ **Agir dans la société pour faire évoluer les attitudes** face à la fragilité liée à la maladie grave, au grand âge, à la fin de vie et au deuil **et faire connaître les droits des malades** :
  - manifestations grand public, conférences, tables-rondes, soirées-débats, etc.
  - interventions en direction de publics ciblés : professionnels de santé ou société civile
  - participation aux forums associatifs
  - interventions dans les médias
  - représentation des usagers du système de santé.

